

## Suivi et évaluation

L'évaluation de la frayère est faite par rapport au recrutement de brochets. Après restauration, le nombre de géniteurs frayant sur le site a été estimé à 100 par an. Ce résultat est satisfaisant compte tenu des objectifs fixés dans le PDPG en relation avec la capacité d'accueil du milieu. Il n'est donc pas nécessaire de continuer la campagne d'acquisition de parcelles dans la zone. La surface disponible et favorable au frai est suffisante.



Pesée d'un brochet capturé en mars



Mesure d'un brochet capturé en mars



Brocheton capturé en mai

## Gestion et entretien

Les différents postes d'entretien sont :

- le gyrobroyage annuel de certaines parcelles pour optimiser le développement d'un support végétal herbacé.
- l'entretien des fossés pour optimiser la remontée des géniteurs.
- le graissage régulier des ouvrages et manœuvre.
- le remplacement périodique des bastings.

L'opération annuelle de piégeage des poissons est, par ailleurs, un bon indicateur pour adapter la gestion.



# La restauration de la Prairie de St Groux (16)

8

## Prairie

Département Charente (16)  
Commune Mansle / St Groux  
Rivière Charente  
Type de milieu Prairie et réseau de fossés  
Surface totale Environ 30 ha  
Surface restaurée Environ 8,2 ha  
Période de travaux Août à Novembre 2008

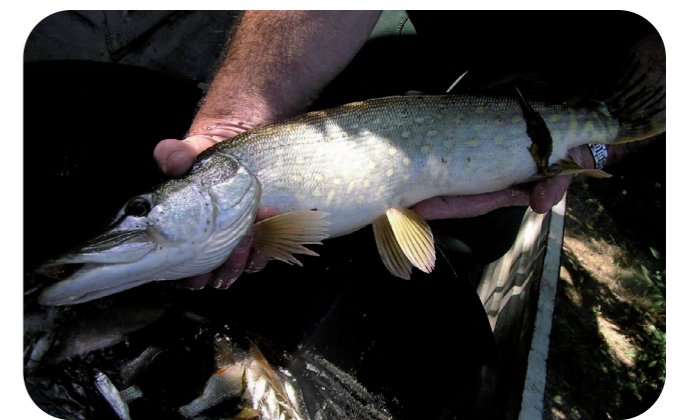


## La situation avant travaux

Perturbation observée	Cause de la perturbation	Aménagement envisagé
• Végétation ligneuse au dessus des fossés	• Mauvais entretien des fossés	• Débroussaillage et bûcheronnage.
• Végétation peu propice au frai du brochet dans les parcelles de prairies	• Mauvais entretien des parcelles	• Entretien par gyrobroyage et semis de graines herbacées favorables au frai du brochet.
• Présence de talus dans certaines zones le long de fossés créant des zones pièges lors du ressuyage	• Ces talus sont issus du dépôt de sédiments curés dans les années 70	• Effacement de ces talus avec régilage des matériaux sur le haut des parcelles.
• Ouvrage de gestion des niveaux d'eau peu fonctionnels.	• Entretien insuffisant et mauvaise gestion par rapport au brochet	• Entretien des ouvrages, notamment remplacement des bastings en bois

## Études préliminaires et objectifs des maîtres d'ouvrage

Lors d'une restauration de frayère à brochets, de nombreux maîtres d'ouvrage choisissent la « clef habitat » pour justifier et financer leur projet. En Charente, depuis 1995, la FDAAPPMA a privilégié une autre stratégie en ciblant directement le poisson : c'est le stock de reproducteurs qui définit l'investissement. Aussi, avant tout aménagement une étude détaillée du potentiel des sites est réalisée. Bien souvent la démarche est inverse. Le milieu est aménagé et l'estimation de la production se fait à posteriori. Ceci peut être expliqué par une vision différente de la problématique ou par un dysfonctionnement tel que le site considéré est totalement impropre à la reproduction du brochet en l'état. L'étude de la frayère de St Groux, réalisée en amont des travaux, fait l'objet d'un encart en page 3. Ce sont les résultats de cette étude qui ont motivé la restauration de cette frayère, dans une zone devenue une mosaïque où les prairies inondables sont aujourd'hui minoritaires, écrasées par la prolifération des peupliers, frênaies et champs de maïs.



Capture d'une femelle prête à pondre lors de l'étude préliminaire.

"La restauration de la frayère à brochet de St-Groux menée par la fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de Charente témoigne de notre volonté de préservation des habitats aquatiques et des populations piscicoles. En effet, le brochet est une espèce repère du fleuve Charente mais qui a perdu un nombre considérable de ses sites de reproduction dans notre département mais également au niveau national et qui par conséquent se retrouve menacée. La fédération a ainsi travaillé avec plusieurs partenaires : l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la Fédération Nationale de la Pêche en France, le Conseil Régional Poitou-Charentes, EDF, les propriétaires privés ou l'AAPPMA locale (Mansle) dans le but de retrouver une bonne fonctionnalité de la frayère. Le suivi du site est désormais réalisé tous les ans par la Fédération et montre des résultats encourageants pour la suite. Ce projet de restauration qui a ainsi montré tout son intérêt et est devenu un exemple dans le département a permis de poursuivre cette dynamique avec la restauration d'une autre frayère à brochet sur le fleuve Charente au niveau de la commune d'Ambérac. Il est, de plus, important de remarquer que ces travaux de restauration vont dans le sens d'un gain écologique au sens large puisqu'en plus de la préservation d'une espèce emblématique comme le brochet, un cortège d'espèces piscicoles fraie désormais sur la zone et que l'on constate une plus grande diversité d'espèces dans les milieux prairiaux restaurés."

Richard IRIARTE,  
Président de la FDAAPPMA 16

Crédits photos : FDAAPPMA 16 - Agence de l'eau Adour-Garonne



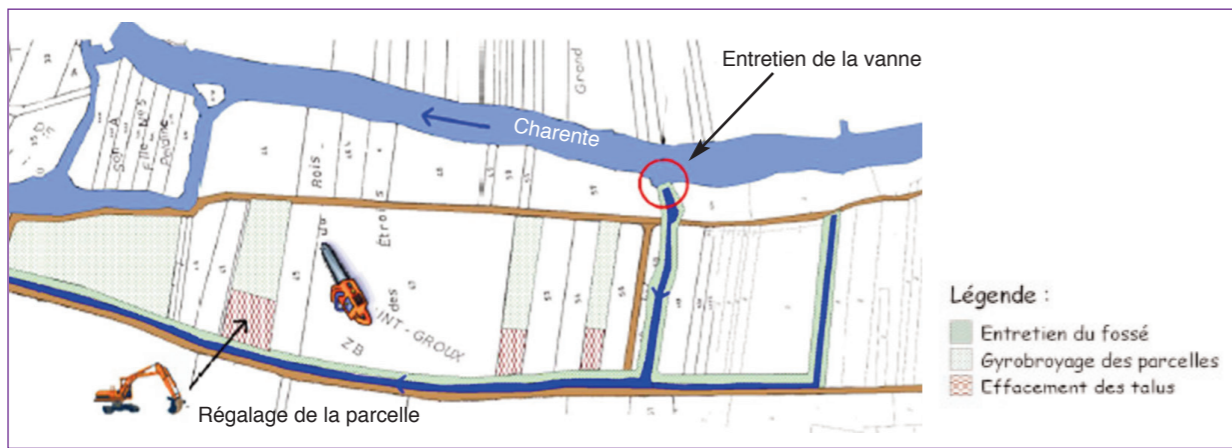
**CONTACT**  
Maître d'ouvrage délégué  
(coordinateur de l'opération)

FDAAPPMA 16  
05 45 69 33 91  
contact@peche16.com



## Travaux, aménagements, et réglementations

Perturbation observée	Aménagement et travaux	Aspect réglementaire*
• Végétation ligneuse au dessus des fossés	• Débroussaillage et bûcheronnage	• Sans objet
• Végétation peu propice au frai du brochet dans les parcelles de prairies	• Entretien par gyrobroyage et semis de graines herbacées favorables au frai du brochet	• Sans objet
• Présence de talus dans certaines zones le long de fossés créant des zones pièges lors du ressuyage	• Effacement de ces talus avec régalinge des matériaux sur le haut des parcelles	• Rubrique IOTA 3.2.1.0 (curage / reprofilage sur moins de 100m avec régalinge des sédiments sur place) : <b>Déclaration</b>
• Ouvrage de gestion des niveaux d'eau peu fonctionnels	• Entretien des ouvrages, notamment remplacement des bastaings en bois	• Rubrique IOTA 3.1.1.0 (installation d'ouvrage constituant un obstacle à la continuité écologique entraînant une différence de niveau supérieure à 50 cm) : <b>Autorisation</b>



## Gouvernance et outils de gestion

Les zones humides peuvent être bénéfiques à de nombreux titres et pour de nombreux acteurs. Cependant, les objectifs n'étant pas les mêmes, les modes de gestions peuvent différer. Il apparaît donc primordial que les acteurs se concertent pour faire émerger un mode de gestion « gagnant-gagnant » au regard de leurs objectifs respectifs. Dans le cas de la prairie de St Groux, c'est un partenariat avec la

fédération de chasse qui a permis de restaurer avec succès ce site. Les deux fédérations sont devenues propriétaires de parcelles et ont accordé leur gestion pour qu'elle soit bénéfique aux deux partis. Ce partenariat couvre les zones acquises par les deux fédérations et il est complété par une convention établie avec un propriétaire privé.

Travaux	Coût	Partenaires financiers	Participation
Gyrobroyage (2,83 ha en 4 parcelles) Effacement des talus (3 parcelles) Réensemencement (1,45 ha en 3 parcelles)	11 745 € 300 €	FNPF (30%)	7 064 €
Entretien annuel du fossé sur 3 ans Entretien annuel des parcelles par gyrobroyage sur 2 ans Entretien des ouvrages sur 3 ans	9 600 € 1 000 € 300 €	EDF (8%)	1 884 €
Conduite de l'opération Suivi du chantier Demande des autorisations	600 €	Agence de l'eau Adour-Garonne (28%)	6 592 €
		FDAAPPMA 16 (34%)	8 005 €
<b>Total</b>	<b>23 545 €</b>	<b>Total</b>	<b>23 545 €</b>

## "Estimation du potentiel d'une frayère à brochets"

L'importance de l'investissement réalisé lors de la restauration d'une frayère à brochet ne peut être justifiée que par une étude du potentiel de la zone. La FDAAPPMA 16 a développé un protocole d'étude détaillé.

### • Inventaire et notation des sites potentiels du département.

Ce mode de notation a été inspiré par l'indice INSKIP mis au point par Peter D. Inskip (« Fish and wildlife Service », 1982) et repris en France par F. Chanceler (« Evaluation des fonctionnalités et de l'état des populations de brochet », 1999). Il s'agit d'un indice permettant d'évaluer la capacité du milieu à répondre aux exigences du brochet grâce à des paramètres considérés comme facteurs limitant pour le développement de l'espèce.

Caractéristique évaluée	St Groux
Durée de submersion (/2)	2
Fréquence de fonctionnalité (/2)	2
Eclairement (/2)	1
Type de végétation (/3)	1
Eutrophisation (/1)	0
Turbidité persistante (/1)	1
Communication avec le lit mineur (/2)	2
Accès (/2)	2
<b>Total</b>	<b>11/15</b>

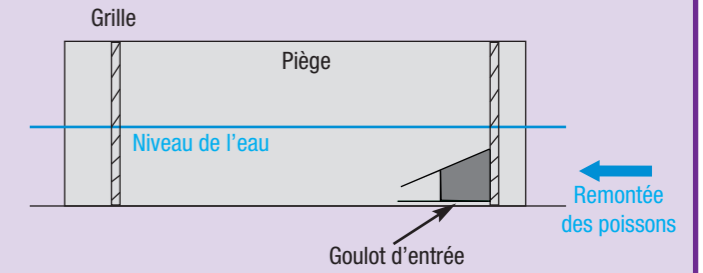
Evaluation selon les critères retenus par la FDAAPPMA 16 de la frayère de St Groux

### • Etude du potentiel piscicole avant les travaux et comparaison au potentiel théorique.

La note de la frayère est complétée par l'étude du potentiel piscicole du site. Dans un premier temps, la production théorique de la frayère a été estimée, par rapport à la surface de frai, à **657** brochets adultes par an. L'idée est de comparer ce résultat à une estimation, issue d'une étude de terrain, de la production réelle de la frayère pour connaître le gain potentiel des travaux. Une opération de piégeage systématique des poissons transitant par la frayère est donc mise en place.



Piège sur la zone d'accès à la frayère



En 2001 puis en 2008, avant tout travaux, la production de la frayère a ainsi été estimée. Les pièges ont été relevés tous les deux jours, voire même quotidiennement pendant les périodes de migration (fin février, début mars ici). Chaque poisson capturé est identifié (espèce), pesé, mesuré et sexé, puis relâché.

En considérant un taux de mortalité de 50% par an, la production de brochets adultes à partir du nombre de brochetons capturés a pu être estimée à **480** individus par an. Ce nombre est bien en deçà de la production théorique de brochets ce qui révèle le gain potentiel de cette restauration.

### • Choix du site à restaurer et des travaux à mener.

Ce type d'étude a été mené sur plusieurs sites en parallèles. Cela a permis de comparer concrètement les potentiels de chacun des sites et de prioriser les interventions à mener sur le département.

### • Evaluation de la restauration

L'évaluation de la frayère restaurée a été réalisée via une campagne de piégeage complétée par des pêches électriques. La production réelle après travaux a été évaluée à **567** brochets adultes. Ce nombre se rapproche donc de la production théorique.

L'efficacité de cette restauration a aussi été prouvée par l'analyse de carnets de capture distribués aux pêcheurs. Ils permettent de connaître le nombre de brochets attrapés par unité d'effort. Sur la carte ci-dessous, on constate que le secteur de Mansle est une des zones les plus propices à la pêche du brochet. Or il est établi que le nombre de captures par unité d'effort reflète le stock de poissons.



Temps de pêche nécessaire pour la prise d'un brochet par secteur